



Plan International Haïti
Bureau Central
7, Impasse Borno, Rue Catalpa
Delmas 75
Port-au-Prince, Haïti

Tel: 509 2813 1141
509 2811 0556
Email: info.haiti@plan-international.org
www.plan-international.org/haiti

TERMES DE RÉFÉRENCE

Câblage informatique au Bureau de Fort-Liberté de Plan International Haïti

Contexte

Après évaluation du câblage informatique au bureau de Plan International Haïti à Fort-Liberté le département IT a constaté que diverses branches du câblage sont défectueuses et les ports Ethernets inopérants dans presque tout le bureau d'où la nécessité de refaire le câblage informatique afin de faciliter les connexions et le trafic sur le réseau.

Objectif

L'objectif principal du service requis est d'installer un nouveau système de câblage informatique dans plusieurs espaces au niveau du bureau de Fort-Liberté. Au total cinquante-quatre (54) prises informatiques pour satisfaire la nouvelle configuration physique du bureau.

Service requis

- Fourniture de câble informatique de catégorie 6 pour l'installation des prises informatiques.
- Fourniture des matériels requis pour l'installation des prises informatiques aux différents endroits indiqués suivant le plan du câblage.
- Installation de cinquante-quatre (54) nouvelles prises informatiques (Data) pour les besoins du bureau.

Remarques

Les fournisseurs intéressés doivent visiter les locaux de Plan International Haïti sis au Boulevard 29 Novembre 1803, Sicard, Fort-Liberté.

Résultats attendus

Le câblage doit répondre aux exigences suivantes :

- Le système de câblage sera aux normes T 568 B
- La topologie à mettre en place est une topologie en étoile
- Le câble torsadé blindé de catégorie 6 sera utilisé
- Les connecteurs retenus seront de type RJ45 et les terminaisons devront être identiques dans les deux extrémités
- Les prises doivent être murales.

Equipements

- Patch panel Cat6 blindé.
- Chaque emplacement de connecteur du panneau de brassage sera numéroté de manière indélébile.

Durée

Le service devra être fourni dans un délai de 15 jours ouvrables à partir de la date de l'obtention du contrat.

Responsabilité du fournisseur

- La fourniture des matériaux et accessoires de câblage, incluant les câbles Cat6, goulottes, prises murales, connecteurs et patch panel.
- Fournir la documentation du câblage.
- La pose des câbles suivant le meilleur chemin afin de relier les postes de travail à la baie de brassage, suivant les indications IT.
- L'exécution d'un test complet du réseau à la fin des travaux.
- Garantir une révision du fonctionnement du câblage chaque mois pendant 6 mois après l'exécution des travaux.
- Garantir d'un an de remplacement de matériels (goulottes, prises murales, Keystone jack) défectueux.

Responsabilité de Plan International Haïti

- Indiquer l'emplacement des prises à ajouter suivant le plan fourni ;
- Superviser le travail du fournisseur ;
- Tester le fonctionnement du câblage avec le fournisseur après l'exécution des travaux.
- Informer le fournisseur de toutes anomalies identifier après l'exécution des travaux pendant la période de garantie.

Préparé par :

Pierre Hiram Floriant Altis

IT Officer

ET

Elie Edouard

IT Coordinator

Approuvé par :

Lenès Accilien

PIAM